

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1456-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 9 mars 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1456-2026 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de modifier l'annexe « A-6 » pour le « Service de police » et l'annexe « A-8 » intitulée « Travaux publics » ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Les articles 2 et 4 du règlement prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2026.
4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 13 mars 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 13 mars 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 13 mars 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland